

## Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 @Rennes\_presse

Vendredi 27 novembre 2020

## Commerce

# Lancement de la campagne "choisissons le monde d'après, soutenons le commerce local"

Rennes Métropole, la Ville de Rennes, le Carré Rennais, l'Union du Commerce du Pays de Rennes, la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ille-et-Vilaine (CCI), la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, l'Union des Métiers et Industries de l'Hôtellerie et Destination Rennes se mobilisent ensemble pour soutenir les commerçants locaux, très durement éprouvés par le confinement et le contexte sanitaire. Les commerçants n'ont eu de cesse de s'adapter et de se réinventer pour faire face à cette crise sans précédent. Consommer est un acte citoyen fort : pour choisir le monde d'après, soutenons le commerce local !



Cette mobilisation s'illustrera à partir du lundi 30 novembre avec le lancement d'une grande campagne de communication, destinée à encourager l'achat auprès des commerces et artisans implantés localement. Cette campagne déclinera le message "choisissons le monde d'après, soutenons le commerce local". Elle a pour objectif de responsabiliser les consommateurs et d'encourager la solidarité territoriale.

Elle sera très largement reprise par l'ensemble des partenaires afin de soutenir les

---

commerçants et artisans de la métropole. Ils ont su s'adapter face à la crise, dans le respect des contraintes sanitaires et ont besoin que consommateurs et citoyens reprennent le chemin de leurs magasins en cette période de fin d'année, où l'activité économique est cruciale pour leur pérennité.

## Gratuité des transports publics durant deux weekends

Pour faciliter les déplacements vers les commerces locaux et inciter à l'utilisation des transports publics, Rennes Métropole a décidé de rendre gratuit le réseau STAR les deux week-ends précédant Noël : il s'agit du samedi 12, du dimanche 13, du samedi 19 et du dimanche 20 décembre. À noter que les commerces du Pays de Rennes ont d'ores et déjà l'autorisation d'ouvrir les dimanches 13 et 20 décembre.

En raison du contexte sanitaire, le Préfet a décidé d'autoriser à titre exceptionnel l'ouverture des commerces en Ille-et-Vilaine les dimanches 29 novembre, 6, 13, 20 et 27 décembre 2020.

## Possibilité d'occuper l'espace public devant les commerces

Enfin, la Ville de Rennes a décidé de permettre aux commerçants d'occuper temporairement et gratuitement l'espace public situé devant leur établissement, afin de faciliter le respect des distances sanitaires.

Ces mesures s'ajoutent aux mesures d'accompagnement et aux aides déjà annoncées. Pour rappel >> [lire le communiqué de presse Plan de soutien au commerce : achetons local !](#)

Le site internet [commerces-rennes.com](https://commerces-rennes.com), mis en place par Destination Rennes afin de regrouper les solutions de vente mises en place par les commerçants et artisans locaux est en ligne. Le site permet aux commerçants et artisans de référencer leur établissement.